

Rich Infos

MARS / AVRIL 2021 N°133

Point Info - Commanderie Templière

Place Hugues de Bourbouton

84600 RICHERENCHES

Tél : 04.90.28.05.34

Courriel : tourisme.richerenches@orange.fr – Site : www.richerenches.fr

Suivez-nous sur Facebook « [richerenches accueil](#) »

NOS HORAIRES (nous restons joignables par mail jusqu'à nouvel ordre):

le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

VOTRE AGENDA

| | |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Toute l'année</p> | <p>Le Cellier des Templiers vous propose de venir découvrir la gamme des différents vins et les produits du terroir des coopérateurs (huile de pépins de raisin, huile essentielle de lavandin, miel...).</p> <p>Dégustation des vins du Caveau sous réserve des normes sanitaires.</p> <p>Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14h30 à 18h30.</p> <p>Lieu : 233 route de Valréas-Tél. : 04.90.28.01.00 - www.cellierdestempliers.com</p> |
| <p>Toute l'année</p> | <p>Epicerie Tabac Presse - M. Mme BLANC</p> <p>Alimentation générale proposant également charcuteries, viandes, fromages, produits frais ...</p> <p>Ouverture : toute l'année 7/7 de 6H30 - 13H / 15H30 - 19H30 (20H en été)</p> <p>Fermé : dimanche après-midi et lundi après-midi</p> <p>Lieu : Avenue de la Rabasse - Tél : 04 90 28 00 91</p> |

| | |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Toute l'année</p> | <p>L'épicerie fine VOLABIS vous propose des vins biologiques du Clos Volabis, des truffes fraîches et des spécialités à la truffe. Dégustation des vins sous réserve des normes sanitaires. A Richerenches - 2 place de l'église – Tél : 04 90 41 79 29 Horaires: mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h45. Le samedi de 10h à 13h A Grignan - 1 rue de l'hôpital - Tél : 04 75 90 76 06 Horaires: mardi à samedi de 14h30 à 17h30. Retrouvez tous nos produits sur notre boutique en ligne sur www.volabis.fr, mail boutique.volabis@gmail.com</p> |
| <p>Toute l'année</p> | <p>Le Restaurant L'ESCAPADE vous propose son service de "Chef à domicile" tout au long de l'année. Si vous ne pouvez pas venir à L'ESCAPADE, le chef Nicolas PAILHES vient à vous ! Pendant le marché aux truffes, un Barnum est installé devant le restaurant vous proposant des spécialités truffées. Proposition de plats à emporter à suivre sur Facebook : https://www.facebook.com/escapaz Restaurant l'Escapade – 247 Avenue de la Rabasse Tarifs et réservations au 04 90 28 01 46 ou par mail alesscapade@yahoo.com</p> |
| <p>Toute l'année</p> | <p>Le restaurant O 'RABASSE arrête la vente à emporter au mois de mars. Ils reprendront au printemps. Vous pouvez les suivre sur Facebook : https://www.facebook.com/orabasse Lieu : O 'Rabasse- 2 Place de la Pompe Contact au 09 52 97 34 93 ou par mail : info@orabasse.com</p> |
| <p>Toute l'année</p> | <p>Le Provençal, restaurant-café, vous propose à emporter des spécialités aux truffes le samedi matin sur le marché aux truffes. Retrouvez-les sur leur site Facebook : https://www.facebook.com/restaurantcafeleprovençalricherenches Lieu : 140 Avenue de la Rabasse 84600 Richerenches Réservation conseillée soit au 04 90 28 00 59 ou par mail leprovençalricherenches@sfr.fr</p> |
| <p>Toute l'année</p> | <p>Elevage d'alpagas, camélidés andins : découverte du travail de la laine, les naissances de l'année. Différentes formules de visites sur rendez-vous, ouvertes aux adultes et aux enfants. Vente sur place de laine et stages d'initiation Lieux : Domaine Hugues de Bourbouton - Françoise Amié - 84600 Richerenches Tél : 06 80 94 85 86 - fermecommanderie@gmail.com - www.alpaga-bourbouton.com</p> |
| <p>Samedi 13 mars</p> | <p>Dernier marché aux truffes de la saison 2020-2021</p> |

| | |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mercredi 17 mars | Assemblée Générale de l'Association « Tourisme et Patrimoine » à 14h à la salle des fêtes de Richerenches. Limitée à 25 personnes, dans le strict respect des gestes barrières. |
| Samedi 20 mars | Assemblée Générale de la bibliothèque à 16h00 dans la salle des fêtes de Richerenches. Limitée à 25 personnes, dans le strict respect des gestes barrières. |
| Toute l'année | Pascale Le Mouëllic, artiste peintre, d'art singulier (bois peint, tressage osier), statues papier mâché, propose des expositions, des cours de dessin et de peinture toute l'année sur rendez-vous. Adresse : 91 avenue de la rabasse – Tél : 06 69 46 10 74 Horaires : le jeudi matin de 9h30 à 11h30 – à contacter au préalable. Les mercredis après-midi : possibilité cours de dessins et peintures enfants. www.plemouellic.sitew.com |
| A compter de début avril | Chris MIL, artiste peintre, ouvre son atelier-exposition début avril Adresse : 180 Route de Montségur - www.chris-mil.cmonsite.fr Horaires : sur rendez-vous au 06 42 85 33 63 (de préférence par SMS) Une centaine de tableaux : huiles sur toile, acryliques sur carton, carnets de voyages, pastels... Cartes de vœux disponibles à la boutique du terroir Volabis, place de l'église. Exposition personnelle au préau des arts à Nyons du 2 au 8 août 2021. |
| Toute l'année | Stages d'initiation à la méditation et à l'écriture créative Un temps et un espace ouverts pour expérimenter et apprivoiser la MÉDITATION et l'ÉCRITURE CRÉATIVE... en petit groupe, en toute bienveillance et sans jugement, dans un lieu calme et reposant. Stages pour adulte/enfant/adolescent. Renseignements, tarifs et réservations au 06.13.48.84.73 ainsi que pour les dates des stages. Page Facebook "Estelle neurothérapeute" ou sur le site www.zeneveil.fr |
| Le dimanche | Messe célébrée à 11h00, chaque dimanche jusqu'à la fin septembre 2021, à l'Eglise Saint Denis. |
| Dimanche 02 mai | Grande Foire aux Fleurs organisée par le Comité des Fêtes, toute la journée dans tout le village. <i>Manifestation soumise aux mesures sanitaires gouvernementales et préfectorales en vigueur au moment de l'événement.</i> |

A SAVOIR

L'école

La campagne d'inscription pour la rentrée 2021 commencera après les vacances (Inscriptions des élèves habitant la commune nés en 2018, faisant leur entrée en PS ou tout autre élève des classes supérieures si un changement d'école est prévu).

Il faudra que les parents prennent rendez-vous avec la directrice (au 04.90.28.01.39 ou à l'adresse ce.0840147d@ac-aix-marseille.fr) et amènent tous les documents (justificatif de domicile, livret de famille, carnet de santé).

Bibliothèque

L'Assemblée Générale Ordinaire de la bibliothèque aura lieu **samedi 20 mars à 16h00 dans la salle des fêtes** de Richerenches. Il sera présenté à l'ordre du jour :

- Lecture des rapports d'activités 2020
- Prévision des activités 2021
- Statistiques 2020
- Prévision des projets
- Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice et approbation
- Election des membres du bureau

L'AG se déroulera dans le strict respect des gestes barrières imposés par la Covid. Le nombre de personnes étant exceptionnellement limité, merci de faire venir un seul représentant par famille, la salle étant limitée à 25 personnes.

Si vous souhaitez faire partie de notre aventure en tant que membre bénévole, intégrer une équipe dynamique, partager votre passion de la lecture, nous vous attendons avec grand plaisir. Faites le savoir au président avant l'AG.

Lorsque l'on a des talents parmi nos lecteurs,
Pourquoi s'en priver !

Très belles réalisations ci-contre d'Evelyne et Mylène !

Rappel de nos tarifs : Adultes 10 €
Couple 13 €
Mineurs et étudiants gratuits
Saisonniers 5 € (carte pour 3 mois)

La visite de la bibliothèque et la consultation sur place
sont gratuites.

Horaires d'ouverture en raison du couvre-feu :

Les mardis et jeudis de 16h15 à 17h45 (au lieu de 16h30 à 18h30) et le samedi de 10h00 à 12h00

Le site des bibliothèques en réseau est toujours à votre disposition :

<https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org>

Nous vous attendons encore plus nombreux afin de venir vous évader au travers de nos ouvrages.

Le président : Jean-Louis Guillon - E-Mail : bibliotheque.richerences@orange.fr



Point Info

Le Point Info tourisme, le musée de la truffe et du vin ainsi que l'accès aux expositions sont fermés pour une durée indéterminée en raison de la crise sanitaire. Toutefois, nous restons joignables par mail.

Nous vous rappelons l'obligation de respecter les procédures et normes sanitaires COVID-19 en vigueur.

Horaires Agence Postale Communale (située au Point Info) :

L'agence postale **est ouverte du mardi au samedi de 9H 30 jusqu'à 12H 30**

Une borne **tablette tactile** a été installée à l'agence postale communale de Richerenches.

Elle vous permet d'accéder, en toute liberté, à différents services :

- aux services publics en ligne (Allocations familiales, Assurance maladie, Service public, Pôle emploi, Cadastre, Amendes, Légifrance)
- aux services postaux en ligne (Banque postale, Digiposte, Messagerie, Boutique du timbre, La poste, Suivi colis/courrier, La poste mobile, contact conseiller, CGV)



Borne accueillant la tablette

✂.....

Je souhaite recevoir les informations de la Mairie et du Point Info de Richerenches par courriel.

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :

MAIL :

COUPON à retourner en boîte aux lettres Mairie ou bien par mail mairie.richerenches@orange.fr

Mairie

Ouverture au public les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30
Tél : 04.90.28.02.00 – Site : www.richerences-info-mairie.fr

Permanence de l'architecte conseil

Madame Stéphanie PASSEBOIS, architecte conseil du CAUE, tiendra une permanence en mairie le lundi 15 mars et le lundi 19 avril de 13h30 à 15h30. Si vous avez besoin d'un conseil en matière d'urbanisme, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de la mairie.

Avis aux propriétaires de chiens

Pour des raisons de sécurité et de propreté, il vous est demandé de ne pas laisser errer vos animaux domestiques seuls dans le village. En effet, il est impératif que tout chien soit promené muni d'une laisse par son propriétaire et que ce dernier prenne la peine de ramasser systématiquement toute déjection canine effectuée sur le domaine public.

Règlementation concernant le brûlage des déchets verts :

Débroussaillage par le feu, brûlage de déchets verts : respecter la réglementation pour éviter des départs de feu non maîtrisés.

Le préfet de Vaucluse rappelle que l'usage du feu dans le département est strictement réglementé. Ainsi, l'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu en Vaucluse en vigueur depuis 2013 interdit, sauf exception, le brûlage à l'air libre des déchets végétaux qui sont considérés comme des déchets ménagers.

Cependant, les résidus agricoles de tailles, coupes et arrachages bénéficient d'un régime particulier, strictement encadré qui oblige les bénéficiaires à respecter l'intégralité des conditions de mise en œuvre suivantes :

- Interdiction de l'emploi du feu lors d'un épisode de pollution atmosphérique ;
- Interdiction de l'emploi du feu par vent supérieur à 40 km /h, rafales comprises ;
- Débroussaillage préalable des abords de la zone à incinérer sur une largeur de 5 mètres au moins, pour éviter toute propagation aux végétaux voisins ;
- Allumage des foyers après 8h ;
- Surveillance constante du feu avec une présence permanente jusqu'à l'extinction complète des foyers ;
- Extinction totale des foyers avant 16 h 30 ;

S'agissant des végétaux non coupés, leur incinération n'est possible que pour les agriculteurs et à plus de 400 m des bois et forêts dans des conditions de sécurité similaires. **Attention : interdit pour les particuliers.**

Outre une amende de 750 € en cas de non-respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu, le préfet de Vaucluse rappelle que les contrevenants sont susceptibles d'une lourde sanction pénale en cas d'incendie involontaire de bois et forêts appartenant à autrui.

Enedis

L'application « Enedis à mes côtés » propose :

Le **diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité** sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent ;

- Le **suivi des coupures d'électricité** liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- La **recherche** des coupures au niveau **d'une commune** ou **d'une rue** avec **l'historique** des adresses recherchées et la possibilité de les ajouter à **ses favoris**,
- En complément de la liste détaillée des coupures, **une carte zoomable/dézoomable** qui s'appuie sur la géolocalisation est disponible ;
- **Une FAQ et des conseils** notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage,...).

En cas de coupure de courant, le numéro Enedis à contacter est le 09 72 67 50 84.

Recyclage :

Nous vous rappelons que désormais, il appartient à chacun de se fournir en sac réutilisable et de faire son tri ainsi que le dépôt aux containers adéquats.

Deux sites de tri sur Richerenches :

- 1) Le parking du Stade
- 2) Le parking de la Couronne

La déchèterie de Valréas change ses horaires pendant le couvre-feu.

| | LUNDI | | MARDI | | MERCREDI | | JEUDI | | VENDREDI | | SAMEDI | |
|---------|----------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|
| | 8h30-12h | 13h30-17h30 | 8h30-12h | 13h30-17h30 | 8h30-12h | 13h30-17h30 | 8h30-12h | 13h30-17h30 | 8h30-12h | 13h30-17h30 | 8h30-12h | 13h30-17h30 |
| VALREAS | | | | | | | FERMÉE | | | | | |

Composteurs individuels :

Afin de diminuer le poids des déchets putrescibles présents dans nos ordures ménagères, notre syndicat de traitement (le SYPP) propose l'acquisition de composteurs individuels pour l'ensemble des administrés.

Ces composteurs sont vendus au prix de 20 € l'unité, ils doivent être commandés en remplissant le bon de commande (que vous trouverez en pièce jointe), lequel devra être envoyé à l'adresse : Syndicat des Portes de Provence, Immeuble Septan, entrée A, 8 avenue du 45^{ème} RT 26200 MONTELMAR ou remis en Mairie, accompagné d'un chèque de 20 € établi à l'ordre du Trésor Public et d'un justificatif de domicile.

A réception de ces éléments, le SYPP envoie un bon de retrait aux usagers et les composteurs sont à récupérer directement à la Communauté de Communes à Valréas. Il est rappelé que la commande est limitée à 1 composteur par foyer.

Veillez-vous informer la Mairie si vous souhaitez vous présenter pour les sujets suivants :

- Personnes susceptibles d'être intéressées par une formation de guides-composteurs sur la commune
- Proposition de lieux pour installer une aire de compostage collectif
- Professionnels des déchets verts (arboriculteurs/paysagistes/agriculteurs/maraîchers...) qui pourraient avoir un intérêt à la création d'une plateforme de déchets verts sur la commune.

Concertation publique de prévention des déchets – SYPP :

Participer à la réduction des déchets sur votre territoire vous intéresse ?

Rendez-vous sur le site : www.sypp.fr/plpdma du 1^{er} mars au 1^{er} juin 2021.

Collecte des ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères se fait le mardi et vendredi dans le centre du village et uniquement le vendredi à l'extérieur du village.

En cas de jours fériés, la collecte des ordures ménagères est repoussée au lendemain.

Conteneur à déchets individuel :

Vous êtes un nouvel habitant de Richerenches et vous souhaitez un conteneur à déchets, veuillez contacter la Mairie de Richerenches (distribution par la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan).

Vous pouvez également consulter les actualités sur le site internet de la Mairie:

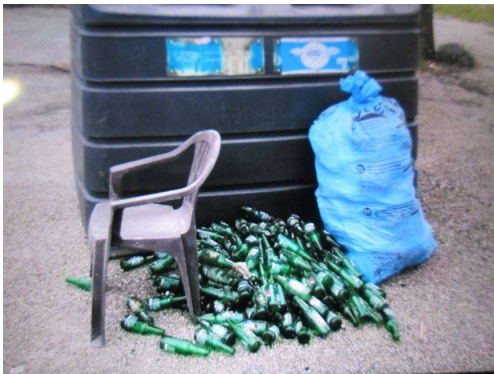
www.richerenches-info-mairie.fr

Incivilités liées aux ordures ménagères

Depuis quelques mois, les services techniques du village notent une augmentation des incivilités liées aux ordures ménagères. Nous demandons à tous nos concitoyens d'être vigilants et de ne pas laisser leurs sacs dans les rues du village.

Le conseil municipal réfléchit à des solutions pour lutter contre ces incivilités mais nous comptons sur votre participation.

Valérie COQ



Job-dating des apprentis:

Le Lycée des métiers Aristide Briand à Orange organise un job-dating le **vendredi 21 mai 2021 de 14h00 à 17h30** destiné à mettre en lien les entreprises désireuses d'embaucher des apprentis et des candidats issus des collèges et lycées (niveau CAP ou BAC PRO).

Cette action vise plusieurs objectifs :

- sécuriser le parcours d'élèves en risque de décrochage
- encourager les parcours de ceux qui sont motivés par l'alternance
- permettre aux entreprises locales de trouver l'apprenti de leur choix
- éviter les ruptures de contrats en alternance ;
- donner corps, plus encore, à la mixité des parcours et des statuts prévue par la loi de 2018 dite loi "Avenir professionnel".

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou du Point Info.

VOUS RECHERCHEZ UN(E) APPRENTI(E) POUR UN CAP OU UN BAC PRO?

ENEZ RENCONTRER DES CANDIDATS ET TROUVEZ LA PERLE RARE!

une action:

POUILLE
Greta-Cfa
CIEE
CIEE

En partenariat avec

TROUVEZ L' APPRENTI(E) QUI CORRESPOND AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE

JOB-DATING DES APPRENTIS

VENREDI 21 MAI 2021

14 H00 À 17 H30

POUR LES ETABLISSEMENTS DES RESEAUX VENTOUX ET HAUT VAUCLUSE

LYCÉE DES MÉTIERS ARISTIDE BRIAND
7 COURS ARISTIDE BRIAND
84100 ORANGE

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT! A VOS SCANNERS!

CONTACTS:
M. ANTRESANGLÉ, CIEE HAUT-V AUCLUSE: 07-57-48-16-23
N. LENDORMAND, CIEE VENTOUX: 04-93-69-46-20 (DEMANDER LA PRINCIPALE)
H. CHAPPELLE, CIEE VENTOUX: 04-25-48-43-93

Elections 2021

Les dates des prochaines échéances électorales ont été fixées, par le gouvernement, les dimanches 13 & 20 juin 2021 pour les élections régionales et départementales.

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites, pensez à venir en Mairie déposer votre dossier d'inscription au plus tard le vendredi 07 mai.

Malveillance

Une personne nous signale que sur le Chemin du Moulin, au niveau des habitations, un chat domestique a été retrouvé criblé de plombs par une carabine à air comprimé. Soyez vigilant avec vos animaux de compagnie.

Le lien avec votre conseil municipal (5)

Les points abordés dans ce bulletin sont les suivants :

- les mesures anti-COVID,
- la circulation dans le village,
- la télésurveillance et autres mesures de protection,
- le marché aux truffes,
- l'embellissement du village,
- les mesures concernant les commerces avec terrasses.

1. Les mesures anti-COVID

La situation en France est très contrastée. D'une part les statistiques montrent une baisse générale des cas, phénomène qu'on retrouve partout dans le monde, quelles que soient les mesures de confinement et de vaccination adoptées. Mais cette diminution est très progressive et donc fragile, l'apparition de nouveaux variants pouvant à tout moment faire repartir cette épidémie. La situation est également très différente selon les territoires, avec des départements où la circulation du virus est très faible, et d'autre où elle explose (Alpes-Maritimes, Nord, Moselle, etc...).

Le Vaucluse suit le mouvement de baisse, mais la circulation du virus y est encore forte, au-dessus de la moyenne nationale. Quant à notre communauté de communes, elle est au-dessus de la moyenne du Vaucluse.

**Il faut donc continuer à appliquer les gestes-barrière
(distanciation, port du masque, respect du couvre-feu, etc...)
Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire
dans les rues des communes du Vaucluse et donc de Richerenches**

La campagne de vaccination se poursuit. Mais attention : un vaccin efficace à 94 % laisse 6 % des personnes vaccinées non immunisées. D'autre part, il n'est pas sûr aujourd'hui que les personnes vaccinées ne puissent pas être des porteurs sains du virus. Enfin la durée de l'efficacité du vaccin n'est pas établie : des études viennent d'être lancées sur ce sujet. Pour toutes ces raisons, il faut donc continuer à être prudent pour soi et pour ses proches.

La situation évolue continuellement : il est donc nécessaire de se tenir informé sur ce sujet et d'adapter sa conduite aux mesures nouvelles.

2. La circulation dans le village

Les problèmes de circulation durant la période du marché aux truffes et les embouteillages devant l'école lors de la pose et dépose des enfants restent un problème récurrent.

Pour essayer d'y remédier, la municipalité a mis en place, provisoirement, une circulation à sens unique sur le cours du Mistral dans le sens Est-Ouest du 04/01 au 02/07/2021 (Arrêté n°25.20 du 17/11/2020).

Ce nouveau sens a suscité des mécontentements chez certains usagers qui l'ont fait savoir de façon fort impolie, à la sortie de l'école.

Il faut rappeler que cette éventuelle solution a été mise en place pour éviter des accidents devant l'école et avec les enfants.

Bien entendu, nous ferons un bilan à la fin de l'année scolaire, début juillet.

Vous pouvez nous faire part de vos avis sur cette mesure.

Un article de Sébastien Monforte fait ci-après le point sur la modification du parking devant l'épicerie.

3. La télésurveillance et autres mesures de protection

Ami lecteur, vous trouverez ci-après un questionnaire concernant diverses mesures proposées et envisagées par la municipalité pour améliorer la sécurité dans notre village. Elles permettraient d'améliorer la sécurité du marché aux truffes ou d'autres manifestations (foire aux fleurs, nuits de l'Enclave, etc...), la sécurité routière, la protection des habitations et d'éviter les actes d'incivilité concernant en particulier les dépôts d'ordures (voir l'article de Valérie Coq ci-après).

Nous espérons que vous répondrez nombreux à ce questionnaire, nous voulons agir avec vous, donc votre avis compte.

4. Le marché aux truffes

Le marché hivernal va bientôt cesser. La production aura été belle et les prix atteints raisonnables pour les producteurs. Les truffes auront été de très belle qualité. Il faudra cependant retenir les difficultés commerciales qui ont été liées à la crise sanitaire ainsi qu'à la fermeture des restaurants.

Les mesures sanitaires ont été correctement respectées après un temps d'adaptation en liaison avec la gendarmerie, en particulier pour ce qui concerne la distribution de nourriture ou de boisson par les restaurateurs et les débits de boisson, qu'ils soient fixes ou ambulants.

Un bilan sera fait au mois d'avril par la municipalité, qui préparera alors la saison 2021-2022, en espérant que les mesures sanitaires seront alors allégées.

5. L'embellissement du village

La réfection des murs de l'église, maintenant si pimpante, a fait apparaître en contraste l'apparence terne des bâtiments mitoyens ou d'autres structures du village. Mais beaucoup de ces travaux sont onéreux, et le programme de rénovation de ces bâtiments doit être soutenu par des fonds départementaux, régionaux, voire européens.

Nous avons cette année sollicité une aide financière auprès du Conseil Départemental pour refaire les portes de l'église et les portes du beffroi par un artisan spécialisé dans les ouvrages historiques (Cf. Photos 1, 2 et 3).

Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de renouveler notre adhésion au « Conseil National des Villes et Villages fleuris », donc à vos pots, boutures et parterres pour accompagner l'effort de la municipalité pour donner à notre village l'aspect le plus souriant qui soit, Covid ou pas.

6. Les mesures concernant les commerces avec terrasses

Le conseil municipal avait voté le 16 juin dernier, une remise gracieuse, pour le 1er semestre 2020, pour les commerçants utilisant le domaine public avec leur terrasse.

Pour continuer à les aider, durant les périodes de fermeture, le conseil municipal a voté le 16 février dernier la remise gracieuse pour les 2e semestre 2020 et 1^{er} semestre 2021.

Vos articles nous intéressent :

Vous désirez faire paraître un article concernant l'histoire de Richerenches, un site remarquable, une production locale, une recette culinaire de notre terroir, une réflexion sur l'évolution économique de notre territoire, ou tout autre sujet susceptible d'intéresser la vie locale, prenez contact avec le Point Info. Si vous êtes fâchés avec l'écriture, nous pouvons vous aider. Ce qui compte, c'est d'avoir un sujet intéressant.

Parking devant l'épicerie

Suite à plusieurs remarques d'usagers concernant les 3 places de parking devant l'épicerie, la municipalité a décidé, à titre expérimental, de les réduire à 2 places de parking.

En effet, les anciennes places posaient des difficultés aux personnes qui souhaitaient repartir en direction du sud du village ou du nord du village selon leur mode de stationnement (marche avant ou marche arrière). Avec la disposition actuelle, cela permet de repartir dans les deux sens avec plus de visibilité.

D'autre part, il a été constaté que des personnes avaient du mal à se garer en épi et empiétaient du coup sur la place voisine, ce qui générerait donc la perte d'une place.

La disposition actuelle permet de se garer plus facilement, dans l'axe du trottoir et des habitations et semble plus appropriée.

Routes départementales RD18 ET RD18A

Un courrier est en cours de préparation auprès des services du département pour les informer de l'état du revêtement ainsi que de la fréquentation de nos départementales RD18 de Richerenches à Valréas et de la RD18A de Richerenches à Colonzelle afin de les inviter à agir sur ces routes.

A titre d'information, un projet est également en cours sur l'aménagement du carrefour de la D18A/D18 afin de réduire la vitesse des usagers dans ce secteur. Ce projet est réalisé en partenariat avec la prévention routière.

Sébastien Monforte

Votre avis nous intéresse :

✂.....

Vous désirez nous faire part d'un problème ou d'un avis, n'hésitez pas à nous en informer sur le support ci-après ou tout autre à déposer au secrétariat de la Mairie :

Nom

Adresse

Tel.

E-mail

Date

Problème, suggestion ou réflexion



Photo 1 – Porte bois du beffroi



Photo 2 – Porte d'entrée de l'église

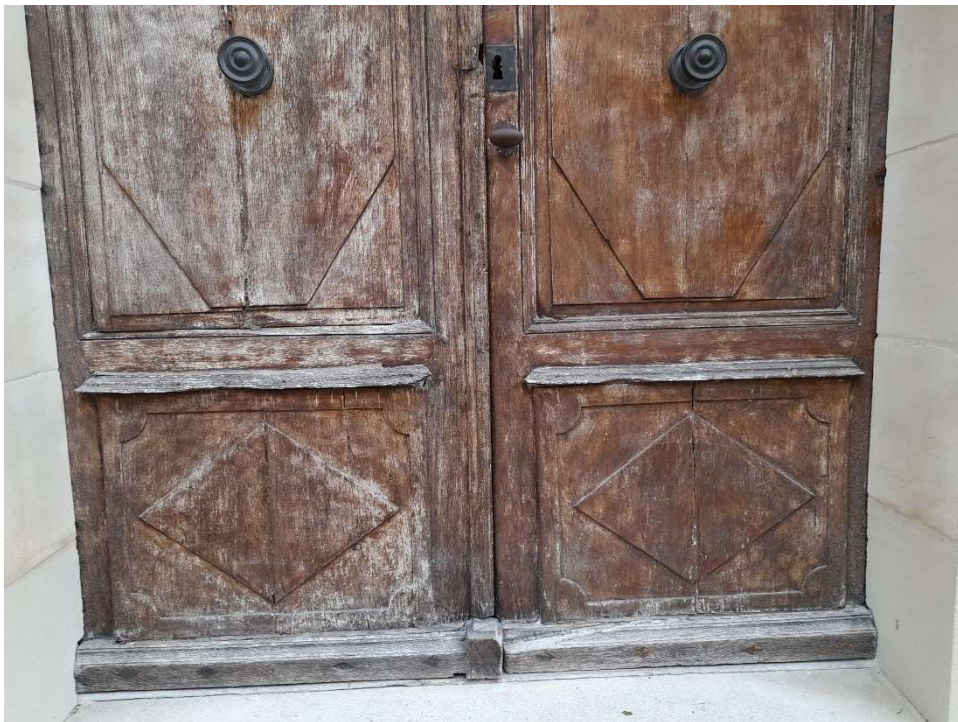


Photo 3 – Porte d'entrée de l'église à double battant

Sécurité dans le village...Votre avis nous intéresse !

Dans la continuité des projets engagés par l'équipe municipale dans l'amélioration des conditions de sécurité de notre commune, voici quelques éléments de réflexion que nous souhaitons partager avec vous.

Nous vous invitons à donner votre avis en retournant le document ci-dessous en mairie ou par mail afin de nous aider à faire les meilleurs choix.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercions d'avance pour votre contribution.

Document à découper et à déposer en mairie ou à renvoyer à l'adresse mairie.richeranches@orange.fr



| Projets | En résumé... | Votre avis... |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Mise en place d'un dispositif de vidéo protection</p>  <p>Plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr</p> | <p>Après avoir collecté les conseils de la Gendarmerie, un chiffrage est en cours pour installer un système de Vidéo Protection composé de 6 caméras (Avenue de la Rabasse, Cours du Mistral, Points d'apports volontaires, entrées/sorties de village). Ce dispositif a pour principal objectif d'aider dans la résolution des enquêtes par les services de gendarmerie.</p> | <p><input type="checkbox"/> Favorable au déploiement d'un dispositif de vidéo protection</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable au déploiement d'un dispositif de vidéo protection</p> <p><input type="checkbox"/> Ce dispositif n'est pas utile sur notre commune</p> |
| <p>Mise en place du dispositif voisins vigilants</p>  <p>Plus d'informations sur www.voisinsvigilants.org</p> | <p>Ce dispositif a pour objectif de créer un réseau de partage d'informations entre voisins et la municipalité pour informer de toutes situations anormales et pouvant avoir un impact sur la sécurité des populations. Ce dispositif est gratuit pour les utilisateurs et la gendarmerie peut consulter les informations collectées pour adapter sa surveillance</p> | <p><input type="checkbox"/> Favorable au déploiement du dispositif voisins vigilants</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable au déploiement du dispositif voisins vigilants</p> <p><input type="checkbox"/> Ce dispositif n'est pas utile sur notre commune</p> |
| <p>Mise en place du dispositif « sentinelles des sentiers »</p>  | <p>A l'image du dispositif déployé à Visan, l'objectif est d'identifier des personnes volontaires par quartier pour faciliter la collecte d'informations utiles pour l'action des services techniques de la municipalité (situation dangereuse...)</p> | <p><input type="checkbox"/> Intéressé pour participer au dispositif sentinelles</p> <p><input type="checkbox"/> Ce dispositif n'est pas utile sur notre commune</p> |